



# Politique d'équité et d'inclusion

**TRANOBEN'NY TANTSAHA MPAMOKATRA**

Janvier 2024

## **1-Presentation de la politique**

L'équité et l'inclusion sont des valeurs chères pour la TRANOBEN'NY TANTSAHA MPAMOKATRA (TTM). Depuis sa création en 2022, la reconnaît l'importance d'assurer une implication et une participation de tous les Agriculteurs sans égards à leur sexe, âge, clan et ethnie, religion, niveau intellectuel, catégorie sociale, handicap ou toute autre caractéristique individuelle. Fidèle à ses valeurs fondamentales, la TTM présente à travers cette Politique d'équité et d'inclusion un ensemble de directives visant à assurer une culture organisationnelle inclusive et équitable. Cette politique a pour objectif de soutenir et de promouvoir l'équité et l'inclusion. La TTM espère ainsi développer un environnement diversifié et une culture organisationnelle inclusive en reconnaissant et réduisant les barrières systémiques nuisant à la participation de chaque individu ou de certains groupes de la société , notamment les groupes vulnérables .

La Politique vient compléter l'éventail de normes, de dispositions, de politiques et de règlements inscrits dans les documents stratégiques de la TTM, le Code d'éthique, Chartes de responsabilité , plan d'égalité homme-femme, le Statut , etc.

En aucun cas elle ne remplace le Statut et le règlement intérieur qui demeurent le document de référence suprême de la TTM.

Les objectifs de la présente politique sont :

- ✓ fournir un outil afin de lutter contre toute forme de discrimination directe ou indirecte;
- ✓ Promouvoir et assurer l'équité et l'inclusion au sein de la TTM à différents niveaux (TTM Nationale, TTM régionale, TTM District, TTM Communale, district en limitant les obstacles à la représentation et la participation de groupes marginalisés dans la société
- ✓ établir un mécanisme de traitement de plaintes pour les personnes victimes de pratiques, d'actes ou de propos proscrits par la présente politique;
- ✓ favoriser le développement et l'adoption de pratiques en matière d'équité et d'inclusion, notamment par la sensibilisation et la formation des élu(e)s et techniciens.

## **2- Principes et valeurs**

La présente politique est fondée sur les deux principes fondamentaux suivants :

- ✓ toute personne a le droit d'être traitée en toute équité, avec dignité et respect pour son intégrité physique et psychologique;
- ✓ toute personne a le droit d'être traitée en toute égalité, sans discrimination ni harcèlement fondé sur le sexe, l'âge, l'origine ethnique, la religion, le niveau intellectuel, la

catégorie sociale, le handicap, la religion, l'identité, la condition sociale, l'orientation sexuelle ou tout autre motif de discrimination illicite.

En ce sens, à travers la Politique, la TTM, dans un esprit de solidarité paysanne et de justice sociale, prône l'équité, le respect ainsi que la responsabilité individuelle et collective dans la création et le maintien d'environnements plus sécuritaires pour les groupes marginalisés ou vulnérables.

### **3-Portée de la politique**

Cette politique s'applique dans le cadre des activités de la TTM, entreprises avec les partenaires techniques et financiers, mais également les activités propres de la TTM.

Elle concerne les élu(e)s et les techniciens de la TTM, les consultants externes, les bénévoles recruté(e)s pour soutenir les activités de la TTM, toute personne qui participe à une activité organisée par la TTM.

### **4-Engagement**

La TTM désire assurer un environnement où toute personne est traitée équitablement, avec respect et en toute dignité. Par conséquent, elle condamne toute manifestation de sexisme, de discrimination, de racisme, d'âgisme, d'abus de pouvoir ou toute autre forme de comportement ou de pratique ayant pour résultat d'exclure ou de nuire au bien-être physique et psychologique d'une autre personne dans le cadre d'activités de la TTM.

La TTM reconnaît que la création d'une culture organisationnelle inclusive est un processus continu qui ne s'arrête pas à l'élaboration de politiques. Elle s'engage alors à mettre en œuvre des mesures concrètes pour poursuivre les objectifs de la présente politique.

Aux fins de cette politique, la TTM s'engage :

- ✓ à n'avoir aucune tolérance envers les propos et comportements proscrits dans la présente politique;
- ✓ à développer des plans d'action, incluant des mesures concrètes, des objectifs et des indicateurs probants concernant l'équité et l'inclusion et en faire l'évaluation sur une base régulière dans une optique d'amélioration continue;
- ✓ à contribuer à la prévention d'actes et de comportements proscrits dans cette politique au moyen de sensibilisation et de formation;
- ✓ à promouvoir la Politique aux membres, aux collaborateurs de la TTM et à toute personne participant à ses activités.

## **5- Mécanisme de Traitement des plaintes**

Une personne ou un groupe de personnes considérant ses droits lésés dans le cadre d'une activité de la TTM peut se prévaloir de la Politique d'équité et d'inclusion et déposer une plainte auprès de la personne mandatée de veiller à l'application de la Politique . Toute personne a le droit de se prévaloir de la Politique sans crainte de représailles, à moins que la démarche ne soit entreprise avec l'intention d'induire en erreur en faisant une fausse déclaration. L'exercice de ce droit doit être empreint de discrétion et de réserve. Tous les renseignements relatifs à une plainte ainsi que l'identité des personnes concernées sont traités confidentiellement, autant que faire se peut, par toutes les personnes impliquées dans la démarche, à moins que ces renseignements ne soient nécessaires à l'examen de la plainte, à la conduite d'une enquête ou aux suites à y apporter, le tout jusqu'à ce qu'une décision soit rendue.

Une note conceptuelle approuvée par le conseil d'administration de la TTM explique la modalité pour le dépôt et traitement des plaintes.

## **6- Communication de ce document stratégique**

En cohérence avec la stratégie d'information et de communication de la TTM, afin de respecter ses engagements en matière d'équité et d'inclusion, la TTM offrira, dans la mesure du possible, une version traduite en Malagasy de cette politique et des présentations de la politique avec des outils de communication à accès faciles aux paysans, dans ses communications.